

TARIFS

* Éveil musical.....	70€/trimestre
* Éveil musical + initiation instrument (20 mn) ..	130€/trimestre
* Formation musicale (solfège ou chorale seule).....	80€/trimestre
* Formation musicale + instruments (30 mn)	180€/trimestre
* Formation musicale + chant (30 mn).....	180€/trimestre
* Formation musicale + instruments (45 mn)	220€/trimestre
* Formation musicale + chant (45 mn).....	220€/trimestre
* Pratique d'ensemble instrumental et chorale seule (sauf élèves inscrits en instrument et chant individuel)	80€/ trimestre
* Cotisation familiale.....	10€/an

Le règlement pour les 3 trimestres est à effectuer impérativement lors de l'inscription.

> Tarif dégressif pour les membres d'une même famille s'inscrivant aux cours d'instruments :

* 2 ^{ème} personne	90% du tarif
* 3 ^{ème} personne	85% du tarif
* 4 ^{ème} personne	80% du tarif

> Remise pour les instruments
à vent

- 10€/trimestre

> Remise pour les membres
d'une société de musique

- 20€/trimestre

> Participation de la ville de Marlenheim
pour les membres d'une société
de musique de Marlenheim

- 50€/trimestre

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS

- le **vendredi 7 septembre 2018**
de 17h30 à 20h

- le **samedi 8 septembre 2018**
de 9h30 à 12h

dans la salle de solfège du
Centre socio-culturel de Nordheim

- rencontre avec les professeurs du
10 au 14 septembre 2018

La rentrée se fera à partir du
lundi 17 septembre 2018



CONTACTS :

- Philippe BAPST 06 89 86 82 91
- Geneviève KAPPS 06 42 02 07 07
- E-mail : em.troischapelles@yahoo.fr



Inscriptions 2018-2019



ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE DES TROIS CHÂPELLES

Siège : Centre socio-culturel et sportif - 67520 Nordheim



ÉCOLE DE MUSIQUE DES 3 CHAPELLES

Les activités 2018-2019

L'école de musique poursuit 4 objectifs :

- offrir un enseignement de qualité garanti par l'ADIAM
- permettre un accès à l'enseignement musical au plus grand nombre
- soutenir les groupes musicaux locaux (sociétés de musique et chorales) et encourager la pratique d'ensemble
- contribuer à l'animation des communes membres



Les cours sont dispensés dans les salles de musique du Centre Socio-culturel de Nordheim et à Marlenheim. L'ensemble des formations est dispensé par des professeurs qualifiés et agréés par l'ADIAM.

L'association est composée d'un groupe de bénévoles issu des différents villages, qui gère l'école et d'un directeur qui assure l'organisation des cours.



EVEIL MUSICAL DE 3 A 6 ANS

Une première ouverture à la musique dès 3 ans par des méthodes actives (Willems, Orff) : chansons, comptines, jeux musicaux, présentation d'instruments.
Cours collectif hebdomadaire de 45 mn à 1 h selon les niveaux.

INSTRUMENT DE 6 A 77 ANS

La pratique d'un instrument est ouverte à toute personne, enfant (à partir de 6 ans) ou adulte, qu'elle soit débutante ou confirmée. La formation comporte 2 volets :

- La formation musicale

Cours collectif d'éducation musicale de 1 heure par semaine, indispensable et obligatoire pour l'apprentissage d'un instrument

- La pratique de l'instrument

Cours de 30 ou de 45 minutes (avec accord du professeur) par semaine. Les horaires sont fixés le jour de l'inscription.

Exemples d'instruments proposés :

- | | |
|-------------------------------|-------------------------|
| * piano | * trompette, trombone, |
| * guitare, guitare électrique | baryton |
| * flûte traversière | * batterie, percussion, |
| * saxophone, clarinette, | tambour |
| flûte à bec | * violon, violoncelle |
| * accordéon | * clairon, cor |
| | * xylophone |

COURS DE CHANT

Classique, moderne, comédie musicale

PRATIQUE D'ENSEMBLE

- * L'école propose **gratuitement** pour ses élèves inscrits aux cours d'instrument et/ou de chant, la pratique de la musique d'ensemble regroupant tous types d'instruments ainsi que des cours de pratique chorale.
- * Chaque élève inscrit à l'Ecole de Musique fera partie d'un atelier de musique d'ensemble.

